

Anne Almosnino
Psychologue clinicienne
Thérapeute Familiale
MGEN Centre de Santé Mentale
83/85 rue Lauriston
Paris XVI

Vignette clinique

Face à l'impasse, le changement, face aux changements d'autres impasses.*

Les solutions d'aujourd'hui peuvent devenir les problèmes de demain.

« Un train peut en cacher un autre ».

Malheur au thérapeute qui tel un voyageur insouciant s'aventure sans précaution sur les rails du changement. La notion écosystémique de temporalité peut prendre des aspects vertigineux : *les solutions d'aujourd'hui sont les problèmes de demain*, les problèmes d'aujourd'hui sont les solutions d'hier, les problèmes d'hier sont les solutions de demain...

Dans ce jeu de miroir aux perspectives infinies, le système *famille et thérapeutes* peut, dans sa quête de solution, aboutir à une voie sans issue. D'aiguillage en aiguillage, les acteurs de cette situation clinique vont se confronter à des impasses successives...

Voici le récit d'une thérapie. Le voyage se déroule encore et nous ne connaissons pas notre gare d'arrivée.

Première période : La thérapie mère et enfant

Quand je rencontrais Marie à l'Institut de Victimologie à Paris, elle avait 5 ans.
Elle était accompagnée de sa mère, Léa.

Depuis un an, Léa était en « errance » passant d'une consultation à une autre, du champ associatif, au champ médical, psychothérapique et juridique, à la recherche d'une aide.

Elle ne se sentait pas reconnue dans sa souffrance. Elle m'expliqua que sa fille avait été abusée sexuellement par l'ami du père, et avait été l'objet de cruauté psychologique par son demi-frère.

Elle avait ajouté alors qu'il y avait eut une procédure à l'encontre de l'ami du père, concluant au non-lieu et que cette conclusion de la justice lui donnait le sentiment qu'elle n'avait pas réussi à protéger sa fille.

Lors de nos premières rencontres, Marie présentait une symptomatologie typique d'un syndrome post-traumatique de l'enfant¹ (troubles du comportement, images intrusives, troubles de l'endormissement, cauchemars nocturnes, troubles cognitifs, énurésie, fausse reconnaissance, et des troubles de l'attention).

* Cet écrit a fait l'objet d'une intervention au Congrès « *Improviser la relation dans les situations d'impasse* », pour les dix ans d'E.R.I.C, organisé par l'EPS Charcot Plaisir, 11 et 12 juin 2004.

¹ SADLIER, K. (2001) L'état de stress post-traumatique chez l'enfant. Presses Universitaires de France, Paris.

Ce n'est qu'au bout de plusieurs séances qu'elle me révéla ce qu'elle avait subi.

Marie et Léa avaient subtilement mis en place à leur insu un système de communication particulièrement douloureux pour l'une comme pour l'autre, mais qui avait pour fonction de sortir Léa de sa détresse et d'aider Marie à ne plus être stigmatisée dans sa position de victime.

Marie ressentait la détresse de sa mère et déployait des attentions particulières à son égard. Quelques fois, c'était de la tendresse, peut être pour ne pas se sentir abandonnée par cette mère si fragilisée, d'autres fois, c'était de l'agitation, de l'agressivité envers elle, pour sembler-t-il, tirer sa mère de la dépression dans laquelle elle sombrait.

Edith Goldbeter² rappelle : « *la fabrication d'une mère est soumise à des influences diverses. L'enfant construit la mère en même temps qu'elle se construit elle-même. Il s'agit d'un lien circulaire qui participe de concert à co-construire leurs places respectives.* »

Mais cette dyade mère-fille, comme le montrait la teneur des premiers entretiens, s'inscrivait dans des triangles multiples.

Après plusieurs mois, de thérapie, Léa, entre deux portes, me révéla qu'elle avait été abusée sexuellement, avant la puberté, par son propre père. On lui avait « volé » son enfance. Elle avait été propulsée à la place d'une petite adulte, offerte par son père abuseur à d'autres hommes. Quand sa mère la lavait au retour de ces escapades dans les cafés où son père l'entraînait, elle la grondait, lui exprimait son dégoût, imaginant avoir une enfant pervertie et vicieuse. Sa mère l'avait désavouée et avait banalisé la situation.

Elle se trouvait ainsi elle-même à la recherche de sa place de fille dans son lien à sa mère.

Il semble que ces événements restèrent dans le silence d'un secret partagé par tous les membres de la famille.

Habitée à cette absence de reconnaissance de sa souffrance, elle vécut jeune adulte dans une espèce d'indifférence à elle-même, taisant sa colère, la retournant contre elle, finissant par se détruire et par détruire ses relations. Elle avait été toxicomane quelques années.

Elle rencontra le père de Marie, Pierre. Cet homme avait un parcours et une histoire singulière, en écho à la sienne.

Il avait eu une « drôle de vie », une enfance malheureuse, un père indifférent ou violent à son égard, deux femmes dont il avait deux enfants, une vie professionnelle marginale et tumultueuse. Il vivait depuis vingt ans avec un homme plus âgé que lui, qui était à la fois un père et un amant pour lui, disait-il.

Nous pouvons rappeler les recherches sur l'attachement³ qui ont mis en évidence l'importance de la qualité de l'attachement et du sentiment de sécurité interne pour le développement de l'enfant et la formation de la personnalité.

Or pour Pierre et Léa, les stratégies d'attachement que chacun semble avoir développé dans son enfance et qui les accompagnent dans leur vie d'adulte ont vraisemblablement guidé leurs pas dans le choix de leur conjoint.

² GOLDBETER-MERINFELD E., (2003), De mère en fille : la répétition et la surprise, in *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°30, Ed. De Boeck, Bruxelles.

³ MILJKOVITCH R.,(2001), L'attachement au cours de la vie, Le fil rouge, PUF.

Quand Marie est née, Léa voulait se prouver à elle-même qu'elle serait une bonne mère. Elle admirait sa fille dont la fonction renarcissisante et réparatrice pour elle lui permettait d'être réhabilitée.

Elle quitta le père de l'enfant, en accord avec lui, réalisant que la marginalité de cet homme pouvait les mettre en danger l'une et l'autre. L'enfant continua à voir son père. Léa tenait beaucoup à ce que Marie ait une bonne relation avec son père.

Cette enfant se retrouvait dans cette ambiance marginale le temps des week-ends ou des vacances, jusqu'au jour où Marie, âgée de 4 ans révéla au retour des vacances passées avec son père, qu'elle avait subi des maltraitances et des attouchements sexuels de la part de son demi-frère, (un adolescent de 14 ans) et de l'ami de son père.

Léa se trouvait confrontée à la répétition de vécus antérieurs qu'elle avait voulu oublier.

En difficulté avec son enfant, Léa perdait le peu d'estime d'elle-même qu'elle avait tenté de sauvegarder.

L'enfant essayant de le dire à son père, n'a pas été entendu, le père ne pouvait *croire l'impensable*.

Elle se retrouvait triangulée entre un père et une mère qui se disaient victime l'un de l'autre.

Le père disait à sa fille : « ta mère est folle » ; la mère disait : « ton père ne sait pas te protéger ».

Marie imaginait devoir épouser les idées de chacun de ses parents espérant ainsi s'en rapprocher, se retrouvant dans un échange « bouclé sur lui-même ».

Elle ne devait plus parler de ces événements pour ne pas déplaire à son père. Elle devait rassurer sa mère en ne parlant pas de ce qui se passait chez son père pour ne pas l'inquiéter.

D'ailleurs elle ne voulait plus parler de ce qu'elle avait subi et se répétait vouloir oublier.

À cette époque, Léa fut à l'origine d'une première démarche judiciaire.

L'ami du père, seul accusé obtint un non-lieu.

Rappelons que 85% des 40 000 signalements annuels sont classés sans suite selon le Ministère de la Justice.

Pour Léa, cette démarche soutenue par les différents intervenants (avocat, pédiatre, thérapeute) aurait dû mettre un terme à leur souffrance. Et paradoxalement, l'absence de reconnaissance institutionnelle de l'agression entraînait Marie et Léa dans une impasse.

En effet, le demi-frère de Marie qui souffrait de problèmes psychologiques fut maintenu hors de la procédure. Léa ne pouvait accuser ce garçon pour qui elle avait eu de la compassion.

D'autre part l'enquête sociale demandée par le juge d'instruction concluait que l'angoisse de Léa était quasi pathologique et que, dans l'intérêt de l'enfant, il était important que celle-ci garde des liens avec son père et la famille paternelle.

Pierre qui vivait toujours chez son ami était dans l'incapacité financière d'avoir un logement.

Aussi ne voyait-il sa fille que chez sa propre mère.

Les symptômes, après s'être atténués, ont réapparu. Nous étions dans l'impasse.

Marie ne disait pas que son père lui permettait alors de rencontrer son demi-frère en cachette.

D'autre part, si j'avais eu le sentiment que, dans un premier temps, ces rencontres thérapeutiques avaient permis un soulagement émotionnel important, elles s'avéraient persécutantes pour Léa et Marie, qui progressivement s'identifiaient à leur position de victimes, contribuant à mettre en place pour elles deux, ce qu'on appelle un processus *de victimisation secondaire*.

Deuxième période : La thérapie fraternelle

C'est dans ce contexte d'impasse que Léa m'avait révélé sa propre histoire familiale. L'indifférence apparente de la fratrie à cet événement me poussa à solliciter l'entourage fraternel avec l'idée de réactiver autour d'elle des éléments ressources.

Léa manifestait beaucoup d'inquiétude à l'égard de ces rencontres.

Ses parents étaient décédés depuis quelques années.

Lors de la première enquête sociale, Léa ne s'était pas sentie soutenue par la fratrie.

L'enquête avait révélé une histoire familiale sordide.

Le père avait été militaire de carrière. Il avait rencontré sa femme en Indochine. À sa retraite, ils étaient revenus en France habiter une banlieue pauvre. Les onze enfants avaient grandi dans une relative carence affective parentale, souffrant de l'alcoolisme de père et des violences conjugales. Trois de ses frères sont décédés (overdose, suicides), un frère est schizophrène, interné depuis des années pour avoir tenté de poignarder une sœur.

Lors des premières rencontres, seuls deux frères purent venir.

Les agressions sexuelles que Léa avait subies et dont on avait reparlé lors de l'enquête sociale n'avaient que renforcé aux yeux de la Justice la vulnérabilité psychique de Léa et de ce fait mis en doute ses propos.

Les frères et sœurs de Léa ne s'étaient pas étendus sur leurs enfances traumatiques.

Pour les autres membres de la famille, absents, ces rencontres risquaient de faire émerger des tensions, des conflits, des souvenirs qu'ils voulaient sans doute garder dans le silence.

L'équilibre du système fraternel semblait s'être maintenu aux dépens des processus d'individuation. La fratrie qui avait survécu entretenait des relations fortes, mais dans un silence absolu sur l'histoire familiale passée.

Ils étaient comme suspendu au temps du passé, où le système émotionnel de chacun était interdépendant dans une tonalité relationnelle d'anxiété flottante constante.

Léa se retrouvait confrontée d'une part aux conduites d'évitement de la fratrie à l'égard de la souffrance de son enfance et en écho à celle de la Justice et à celle du père de Marie à propos de la souffrance de cette enfant.

C'est dans ce cadre de thérapie fraternelle que Léa raconta à ses frères et sœur, ce qu'elle avait subi enfant.

Dire publiquement une réalité, un fait connu de tous, mais passé sous silence, a provoqué un effet de vérité à laquelle nous ne pouvions plus échapper, ni les thérapeutes, ni les différents membres de la fratrie.

Nous expliquions que reconnaître sa responsabilité dans la souffrance de l'autre (à savoir dans ce cas-là : « je savais, je n'ai pas pu t'aider, j'avais peur ») permettrait de saisir leur propre souffrance.

Ce processus eut pour effet de rétablir les échanges entre les différents membres de la fratrie, de modifier le regard des uns et des autres sur Marie et sur Léa. Elles devenaient différenciées aux yeux de la famille.

C'est pendant cette période que Marie révéla qu'elle voyait son demi-frère avec son père.

Léa, soutenue par ses frères et sœurs, réengagea une nouvelle procédure à l'encontre de ce demi-frère, pour protéger sa fille, même si elle était effrayée par le risque d'un nouveau désaveu de la part de la Justice.

Le Juge chargé de l'instruction ordonna des rencontres entre les parents à propos de cette nouvelle affaire.

Le père restait sur sa position. Il ne pouvait croire sa fille.

Marie voulait tout oublier et lorsqu'elle rencontra la psychologue chargée de l'instruction, elle ne put lui dire ce qu'on lui avait fait, envahie d'images intrusives.

La psychologue mandatée par le Juge, chargée des rencontres, accusait Marie de fabulations et Léa de confusion mentale. Elle ne voulait pas travailler en collaboration. Elle évoqua clairement sa carte du monde à savoir que, dans le cas d'un dire vrai de l'enfant, seul le temps et le pardon pourraient rendre justice à la victime.

Troisième période : la thérapie familiale

Nous étions engagés, à nouveau, en tant que thérapeutes, dans une impasse - partiellement responsables de celle-ci.

Nous devions nous engager clairement afin de conduire les différents membres du groupe familial de Marie à sortir de leurs positions.

Nous savions que la grand-mère paternelle accueillait chez elle Marie, nous savions que les oncles et tantes (paternels et maternels) s'occupaient de l'enfant quand les parents travaillaient ou pendant les vacances.

Nous savions que Léa était maintenant entendue par sa famille.

Nous savions que Pierre, le père de Marie, était défendu et soutenu par sa famille dans sa croyance.

Nous savions que Marie, très tôt érotisée par ses agresseurs, réengageait à chaque fois qu'elle croisait son demi-frère, une relation ludique ou « séductrice » avec lui.

Nous avons alors proposé des rencontres entre les deux familles.

Lors de la première rencontre, le demi-frère de Marie était présent.

Il écoutait attentivement le récit que je faisais des souffrances de Marie.

Pierre continuait à ne pas vouloir croire, soutenu par sa mère, son frère et sa sœur présents.

Jean-Paul Mugnier⁴, à propos du silence et de l'indifférence, écrit :

« *Ne pas croire, viendrait-il signifier la présence de l'inacceptable vis-à-vis de soi et par conséquent vis-à-vis des autres ?* »

Ce refus de croire, révélant une absence d'empathie à l'égard de sa fille, semblait avoir fait émerger progressivement une inquiétude chez son fils.

Celui-ci, dans un premier temps, se défendit des accusations exprimées par Marie.

Puis il put dire que lorsqu'il était préadolescent, il souffrait beaucoup mais sans pouvoir en dire davantage. Il reconnut qu'il avait certainement été trop brutal dans ses jeux avec sa demi-sœur et que s'il lui avait fait du mal, c'était sans faire exprès.

Nous avons restitué à l'ensemble des participants que le silence peut signifier « *il est impossible de parler de soi* ».

⁴ MUGNIER, J.P. (1998). Les stratégies de l'indifférence. ESF : Paris.

Parler de l'inacceptable ne serait pas facile, parce qu'il donne au sujet la possibilité d'accéder à la compréhension de lui-même.

Nous percevions que parler de ces événements risquait de confronter chacun des membres à une vérité sur lui-même à laquelle chacun tentait désespérément d'échapper parce qu'elle ferait de lui un coupable.

Que leur était-il arrivé pour les rendre si insensibles à Pierre, à Léa et à leur fille Marie ?

Il y eut cinq séances.

Certains membres de la fratrie de Léa intégrèrent la thérapie.

Nous observions au fil des séances émerger les croyances communes, les règles de fonctionnement comme le silence, les traumatismes familiaux révélant les mythes et résonances issus du passé et transmis par les générations précédentes. Les frontières générationnelles étaient confuses et mal définies, complexifiant la transmission de la parentalité pour la génération de Léa et Pierre.

Pierre se retrouvait de plus en plus seul. À la dernière séance, sa mère seule l'accompagnait.

Le demi-frère n'était venu que deux fois, prétextant des examens scolaires, mais il avait semblé prendre confiance dans le dispositif que nous mettions en place. Lors de la dernière séance, il avait regardé Léa, les yeux emplis de larmes. Les membres de la fratrie de Léa l'écoutaient avec compassion.

Aujourd'hui, Léa et Pierre sont toujours entendus par la psychologue chargée de l'enquête sociale.

Pierre maintient sa position. La mère de Pierre le soutient.

Il ne peut croire sa fille.

En séance, il ne peut parler de lui-même, il manifeste quelques inquiétudes cependant.

Sa mère réitère une histoire familiale mythique sans malheur, sans drame, condamnant Pierre à taire ses souffrances à l'égard de son père par loyauté à sa mère.

Léa est plus tranquille en séance, soutenue et réhabilitée par ses frères et sœurs dans son histoire de victime.

Les deux familles ont été respectivement marquées par des histoires douloureuses et traumatisantes cachées et non exprimées à Marie.

La transmission transgénérationnelle de traumatismes graves *non-parlés* s'est effectuée dans le non-dit et le secret.

Marie est née dans *une histoire qui lui préexistait, assujettie à la chaîne des générations dont elle est issue.*

Marie s'inscrit dans une dynamique intrafamiliale de traumatisation transgénérationnelle⁵. Les deux grand-pères ont fait carrière dans l'armée et ont été victimes et « bourreaux », alternativement. Ses parents ont grandi dans des climats familiaux violents et traumatiques.

Je continue à recevoir Marie et sa mère en consultation.

Marie va mieux. Elle veut oublier cette histoire. Depuis les rencontres familiales, elle n'est plus en contact avec son demi-frère. Nous échangeons sur sa vie, ses activités, ses amitiés.

Je lui restitue le travail que nous faisons avec ses parents.

⁵ WAINTRATER R., (2004), "La famille survivante" in P.Angel, P.Mazet, Dir., *Guérir les souffrances familiales*, PUF.

En guise de conclusion, nous pouvons vous faire part de quelques réflexions.

Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur le maintien des relations de Marie avec sa famille paternelle si personne ne peut la croire.

Nous connaissons les théories sur les capacités auto-réparatrices du temps et des familles.

Nous connaissons les conséquences irréversibles de ces traumatismes sur le psychisme des enfants.

En dépit des efforts que tout thérapeute, dans le champ de la victimologie, déploie pour travailler en collaboration, les ordonnances judiciaires n'offrent, le plus souvent, qu'une lecture linéaire des événements.

Nous savons qu'à la suite de traumatismes non métabolisés, la famille échoue à devenir un contenant *sécure* du psychisme des uns et des autres. L'angoisse rend la famille incapable de tolérer les incertitudes du développement individuel de chacun.

Comment interrompre la transmission traumatique quand le rappel des origines est lui même traumatique, quand les difficultés de compréhension sont telles que l'histoire familiale est inassimilable ?

Aujourd'hui, à force de trouver des solutions à nos impasses, nous avons le sentiment parfois de nous trouver devant une « méta impasse ».